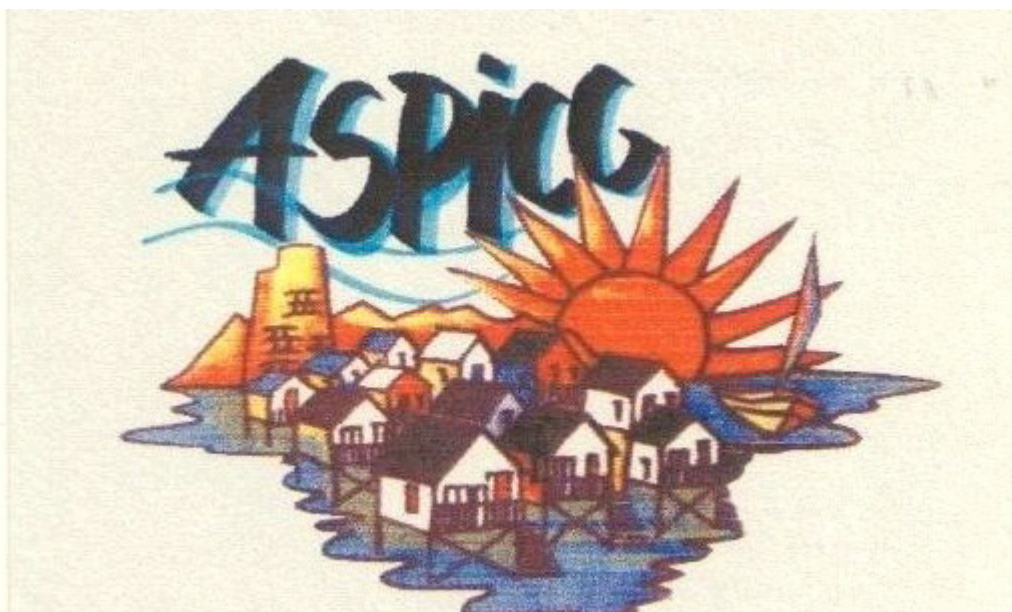


Janvier 2019

Numéro 50



# A l'ombre des chalets



Association de protection des intérêts collectifs des Chaletains de Gruissan-Plage

## Le surplace.

La commune semble jouer la montre. Face aux divers contentieux locaux qui l'accablent, elle a décidé de jouer petits bras. Les réponses obtenues après bien du temps à certaines de nos questions demeurent vagues et ne déboucheront sans doute sur rien. Le dernier courrier relatif en particulier aux activités nautiques bruyantes incompatibles avec la soi-disant politique de développement durable en est un exemple : on nous renvoie vers le Préfet maritime, administrateur très éloigné, alors que c'est la commune qui est chargée de veiller à la sérénité des citoyens. Et qui a proposé cette activité. Mais elle cultive l'ingénuité comme pour la zone artisanale, pour les violations urbanistiques.

Avec une certaine élégance on nous dirige sur les délégués de quartier, mais l'ASPICG n'entend pas interférer avec cette instance politique créée par la mairie et dont le poids en représentativité face aux gros problèmes, c'est-à-dire ceux ayant un retentissement financier conséquent, n'est pas très contraignant sur le Conseil municipal..

Nous n'avons pas l'intention de devenir un relais d'un comité sans pouvoir, peu fourni et lié aux pouvoirs communaux. L'ASPICG est l'association la plus représentative du quartier des chalets et elle veut conserver son indépendance. S'intégrer dans un comité, elle l'a déjà fait et la participation d'un de ses adhérents n'a abouti qu'à du bricolage et à une perte de temps, à un simulacre de démocratie participative.

Le problème actuel, c'est que la mairie ne veut pas se remettre en cause sur le projet Marina21 ainsi que sur d'autres demandes. Comme réponse on nous conseille de lire le Gruissanot et pourquoi pas Nostradamus et ses prophéties ?

*La présidence.*

**ASPICG 5, Allée du Roc de l'Aigle. 11100. Narbonne.**

**Adresse mail : [Aspicg@orange.fr](mailto:Aspicg@orange.fr)**

**Site Internet : [Aspicg-gruissan.fr](http://Aspicg-gruissan.fr)**